



Concerne les heures de formation continue pour les Membres Professionnels Animateurs ARAET.

L'ARAET demande pour la formation continue des Membres Professionnels Animateurs, 40 heures de formation continue sur 2 ans. Ceci pour les personnes qui travaillent à plein temps.

Dont 13 heures 30 de supervision en individuel ou 20 heures de supervision en groupe, 10 heures d'intervision peuvent être reconnues.

Un travail thérapeutique individuel peut compléter les heures de supervision ou de formation continue (maximum 6 heures 30).

Voici une table de calcul des heures de formation continues nécessaires selon votre pourcentage de travail.

On considère qu'un plein temps en animation correspond à 20 heures par semaine de travail effectif avec les participants (soit 40 heures au total, préparatifs, colloques, notes...).

Par semaine Heures avec les participants	%	Heures supervision En individuel	Ou / ET Heures supervision En groupe	Ou / ET Heures d'intervision	Heures de Formation continue, développement personnel, techniques etc...	Travail thérapeutique individuel (Ces heures peuvent compléter les heures de supervision ou de formation continue)
15 - 20 heures	75 - 100%	13 heures 30	20 heures	Un maximum de 10 heures est reconnu	Entre 20 et 26 heures 30	Un maximum de 6 heures 30 est reconnu
8 - 14 heures	40 - 70%	10 heures 30	16 heures	Un maximum de 8 heures est reconnu	Entre 16 et 21 heures 30	Un maximum de 5 heures 30 est reconnu
2 - 7 heures	10 - 35%	6 heures 30	10 heures	Un maximum de 5 heures est reconnu	Entre 10 et 13 heures 30	Un maximum de 3 heures 30 est reconnu

Concernant la forme des attestations, il doit y figurer :

Pour les supervisions (et/ou le travail thérapeutique)

- Le nom et la fonction du superviseur (ou du thérapeute) ainsi que sa signature
- Les dates et horaires des temps de supervision (ou du travail thérapeutique)

Pour les interventions / Attention, trois personnes au minimum !

- Les noms et fonctions des participants (3 personnes au minimum), les signatures de chaque participant -
Les dates et horaires
- Les thèmes abordés

La Compro vous encourage à utiliser ces outils importants que sont la supervision et l'intervision !